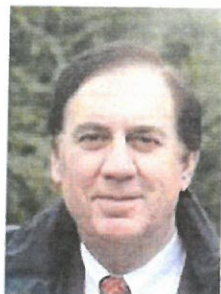


L'Édito du Maire

Mesdames, Messieurs,
chers Thibervillais



D'UN SACRIFICE À UN AUTRE

Lors de la dernière réunion du conseil municipal essentiellement consacrée au budget de la commune, les élus présents, représentants de la population locale, ne pouvaient rester indifférents à deux événements graves d'actualité.

Le premier événement d'ordre national est bien évidemment l'attentat terroriste au supermarché de Trèbes dans l'Aude. Une minute de silence était par conséquent observée en hommage au lieutenant-colonel Arnaud BELTRAME qui avait succombé à ses blessures suite à un acte exemplaire de bravoure et de courage. Un devoir militaire accompli jusqu'au sacrifice d'une vie qui mérite le respect et l'admiration. Pendant le conseil municipal notre drapeau national fut mis en berne au fronton de la mairie.

Le second événement - plus régional - est la fermeture annoncée de la maternité de l'hôpital de Bernay. Une décision de l'Agence Régionale de Santé qui serait lourde de conséquences pour une grande partie des administrés. Une fermeture de maternité n'incite pas, en effet, à l'installation et au maintien d'une population jeune sur un territoire rural déjà victime de la désertification médicale.

Chacun sait que la communauté de communes du Lieuvin Pays d'Auge s'est engagée fortement sur le plan financier et humain dans le domaine médical en soutenant la création de plusieurs pôles médicaux dont le but est d'inciter d'autres professionnels à s'installer localement. Cette décision de fermeture d'une structure médicale de proximité n'est pas sans inquiéter tous les acteurs de santé qui s'interrogent maintenant sur le devenir de l'hôpital de Bernay dans d'autres domaines dont la chirurgie ou la cardiologie.

Il est évident que la prise en charge d'une patiente à la maternité de Bernay nécessite d'être effectuée dans les mêmes conditions d'accueil et de sécurité que dans les autres centres hospitaliers français. Cependant, le fait d'imposer à nos administrés en instance d'accouchement des trajets importants représente non seulement une contrainte mais également un risque médical incontestable.

Si l'attentat de Trèbes démontre la vulnérabilité de notre monde rural face à la menace terroriste, la fermeture d'une maternité de proximité ou de tout autre service public local n'est pas sans renforcer au sein de la population un sentiment supplémentaire d'isolement et de fragilité.

Demain, le monde rural français ne doit pas devenir « Le sacrifié » d'une probable reprise économique qui se dessine à l'horizon.

Votre Maire, Guy PARIS

Zoom sur...

.... Marnières.



La commune est de nouveau confrontée à l'ouverture d'une ancienne marnière dans la commune. Depuis début janvier, un effondrement circulaire s'est produit dans une propriété privée, près de la voirie, rue du Louvre.

Afin de circonscrire cette marnière et après demandes de devis, la commune a confié la réalisation de onze sondages à la société EXPLOR-E de Yerville en Seine-Maritime. Ceux-ci ont eu lieu en février suivi de la création d'un puits d'accès début mars.

La marnière a été visitée par le bureau d'études, les services de la DDTM et des représentants de la commune le 6 mars 2018.

Une marnière d'environ 200 m3 a été découverte avec plusieurs effondrements qui ne permettaient pas de l'explorer entièrement. Sur les conseils de la DDTM, la commune a demandé 15 nouveaux sondages avec passages de caméra pour connaître les limites définitives de cette marnière. Ces sondages sont en cours.



Infos municipales

Permanences :

Le Maire, Guy PARIS, tient ses permanences les mardi et vendredi de 14 h 30 à 15 h 30 sur rendez-vous.

Gérard JOUEN, adjoint chargé des fêtes, foires, cérémonies et communication le mercredi de 15 h à 16 h.

Michel BREQUIGNY, adjoint chargé des travaux, aménagement et sécurité : le jeudi de 9 h à 11 h.

Marie-Françoise LARROUELLE, adjointe chargée de l'urbanisme et de l'assainissement sur rendez-vous à la mairie.

José VAREA-NAVARRO, adjoint chargé des affaires scolaires et des associations sportives et culturelles : le mercredi de 17 h à 18 h.

Hélène RICHARD-LECUYER, adjointe chargée du logement et des affaires sociales : le mardi de 10 h à 11 h.

Mairie

Tél. : 02 32 46 80 39 - Fax : 02 32 44 12 30
Courriel : mairie.thiberville@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au vendredi
de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00

Autres infos : cimetière

Depuis 2017, la municipalité a entrepris un recensement des concessions de l'ancien cimetière. En parallèle à l'acquisition d'un logiciel, les secrétaires ont débuté un travail de recherche. Sur les 810 tombes à répertorier, 647 ont déjà été listées.

Elles doivent enregistrer les noms prénoms, dates et lieux de naissance, date et lieu de décès de tous les défunts.

Afin de faciliter ce lourd travail, des plaques de couleur verte ont été apposées sur les tombes dont les renseignements manquent. Toute personne ayant des renseignements à communiquer peut se présenter au secrétariat de la mairie.

De plus, un règlement des cimetières a été établi, (le précédent datait de 1864 !) : il est consultable en mairie. Nous vous ferons part d'extraits au fur et à mesure de nos publications.

Une stèle "Jardin du Souvenir" sera édifée cette année et reprendra le nom des défunts dont les cendres ont été dispersées à cet endroit.

MAI 2018

05/05	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
08/05	11 h 15	Monuments/Mairie	Fête nationale de la Victoire 1945, rassemblement devant la mairie et défilé vers les monuments aux morts
10/05	14 h 30	Parc expo boulodrome	Concours de pétanque
11/05	14 h	Salle des fêtes	Concours de Coinchée organisé par l'Association la Pétanque Thibervillaise
	20 h30	Salle des fêtes	Concours de Coinchée organisé par l'Association la Pétanque Thibervillaise
18/05	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge le Bosquain
21/05	07 h	Stade Jean Voisin	Foire à tout, organisée par le SCT Section Football (3 € le ml)
23/05	15 h	Salle des fêtes	Don du Sang
25/05	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure

JUIN 2018

01/06	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
02/06	14 h	Salle des anciens	Tarot Cart'Atout'Eure
08/06	14 h	Salle des fêtes	Coinchée Cart'Atout'Eure
09/06	10 h	Terrains de tennis	La fête du tennis (ouverte à tous ; il y aura des jeux basés sur le tennis pour enfants et pour les adultes)
10/06	08 h	Cours école publique	Foire à tout, organisée par l'Association Parents Élèves A.V.E.C (2 € le ml) Réservation au 06.20.10.51.38
15/06	14 h	Salle des anciens	Coinchée Challenge le Bosquain
16/06	09 h	Stade Jean Voisin	Tournoi de Football des jeunes licenciés (U11 et U13)
17/06	09 h	Stade Jean Voisin	Tournoi sixte de Football des seniors
18/06	11 h	Monuments/Mairie	Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle
23/06		en Centre-Ville	Manifestation organisée par l'UCIAL autour de la fête de la Musique
24/06		Parc expo Boulodrome	Concours de pétanque en tête à tête le matin et doublettes formées l'après-midi
29/06	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
29/06	19 h	Salle des associations	Assemblée générale du SCT Football

JUILLET 2018

06/07	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
09/07 au 13/07		Stade Jean Voisin	Stage de Foot (Filles et Garçons) i
13/07		Salle des fêtes	Bal populaire gratuit
14/07			Fête Nationale
14/07	14 h30	Parc expo Boulodrome	Concours de Pétanque (Inscription 10 € la doublette)
18/07	14 h30	Parc expo Boulodrome	Concours de Pétanque
20/07	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
25/07	14 h30	Parc expo Boulodrome	Concours de pétanque
27/07	14 h	Salle des anciens	Coinchée Cart'Atout'Eure
29/07	09 h	Salle des fêtes	Enduro de la Calonne organisé par l'association Club Motocycliste

Budget primitif 2018

Les principaux investissements prévus en 2018 :

- Aménagement du cimetière :	3 500 €
- Local rangement réserve Foot :	32 000 €
- Eclairage 3e terrain :	28 000 €
- City stade :	68 000 €
- Travaux à la salle des votes :	20 000 €
- Atelier des services techniques :	18 000 €
- Véhicule et matériel pour les services techniques :	13 500 €
- Travaux au local pétanque :	6 000 €
- Matériels et mobilier pour les écoles :	8 900 €
- Illuminations de Noël :	3 000 €
- Marnières :	76 151 €

Le montant réservé concernant les subventions aux associations est revu à la baisse - 34 150 € pour 2018 - au lieu de 53 000 € en 2017. La différence est prise en compte par la compétence vie associative de la Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge.

Cette année encore, les taux des taxes perçues par la commune ne changeront pas, malgré la baisse des dotations de l'État.

- Taxe d'Habitation : 14,81 %
- Taxe Foncière (bâti) : 17,07 %
- Taxe Foncière (non bâti) : 42,58 %
- CFE : 8,81 %

Pour le budget de fonctionnement, la grande tendance reste identique au budget 2017 afin de gérer, au mieux, les deniers publics.

Travaux en cours : PLU

La commune de Thiberville a initié la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci avait été établi en 2005 et deux modifications étaient intervenues ensuite.

À ce jour, la réglementation concernant l'urbanisme a beaucoup évolué et notre document ne permet plus de répondre à certaines demandes de certificats d'urbanisme ou de permis de construire. De très nombreuses demandes ont été rejetées par les services de la DDTM.

Après consultation de bureaux d'études spécialisés, la commune a confié cette révision à AUDICCE qui a une agence au Vieil-Évreux. Cette étude devrait durer deux ans.

Au cours de ces deux années, les habitants, commerçants et agriculteurs de la commune seront informés et consultés sur le développement de notre commune.

Cette information prendra plusieurs formes :

- Affichage en mairie et sur le panneau lumineux situé près de la salle de vote
- Insertions dans le Ruban de l'Info
- Registre déposé en mairie permettant de recevoir les observations durant toute la durée de la procédure
- Panneaux d'exposition en mairie
- Deux réunions publiques

UCIAL



Un nouveau bureau a été mis en place : Président : M. Langlois Gilles, vice-présidents : M. Ronxin Vincent, Mme Dereume Florence, Secrétaire : Mme Petit Christine, Secrétaire adjointe : Mme Jennifer Alix, Trésorier : M. Soreuil Arnaud, Trésorière adjointe : Mme Nestor Nathalie. Bonne nouvelle, la Fête de la Musique sera organisée par l'Ucial cette année encore. Elle aura lieu le samedi 23 juin. Plusieurs groupes animeront l'après-midi et un DJ complètera l'ambiance jusqu'au bout de la nuit. Les danseurs pourront se restaurer sur place, frites saucisses ou merguez seront prévues au menu, ainsi qu'une buvette. Nous attendons tous les habitants de Thiberville et du canton encore plus nombreux que l'année dernière.

Gestion des déchets

Malgré de nombreux rappels au civisme, les incivilités continuent. Le SDOMODE a installé des colonnes à papiers dans le bourg elles sont réservées uniquement aux cartonnettes et papiers.

Tout dépôt de déchets au pied de ces colonnes est strictement interdit. Ils doivent être portés à la déchetterie, qui est ouverte tous les jours et gratuite pour les particuliers. Tout contrevenant s'expose à une amende de 450 € (article R 633-6 du code pénal)

Quant aux déjections canines nous en trouvons encore trop sur les pelouses et dans les rues cette incivilité est également passible d'une amende.



La parole aux associations

Tennis



Nous organisons avec le concours de la ligue de tennis la Fête du Tennis le samedi 9 juin à Thiberville.

Horaires de 10 h 00 à 18 h 00

C'est une fête ouverte à tous. Il y aura des jeux basés sur le tennis pour enfants et pour les adultes.

Opération portes ouvertes le samedi 9 juin 2018, à l'occasion du tournoi de Roland-Garros, destinée à accueillir tous les publics pour qu'ils découvrent le tennis dans une ambiance conviviale.

Un goûter sera aussi organisé pour les enfants du club et pour les plus grands.

Lieu : terrains de tennis et Club House multisport.

La Pétanque Thibervillaise



Avec le retour du beau temps venez nous rejoindre afin de partager de bons moments sur les terrains de boules situés à côté de la salle des fêtes de Thiberville. Bien entendu tout le monde est accepté, hommes, femmes et enfants.
Cotisation annuelle 12 €.

Entraînements les mercredis et vendredis de 14 h à 19 h minimum
Renseignements au 06 44 91 23 16.

Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, nous sommes toujours au rendez-vous.

La croisière normande 2018 dans le secteur

Organisée par l'association éponyme, la Croisière normande motocycliste se déroulera dans l'Orne, le Calvados et dans l'Eure les 11 et 12 mai prochain.

L'association Croisière normande rassemble des personnes qui ont fait leurs preuves dans l'organisation de manifestations sportives motocyclistes. La manifestation Croisière normande fait partie des épreuves inscrites au calendrier de la Ligue motocycliste de Normandie et tous ses organisateurs sont membres d'un club affilié à la Fédération française motocycliste.

"La Croisière Normande se veut être avant tout une grande balade à moto à travers notre région, une manière de la découvrir, mais pas n'importe comment et pas avec n'importe quel type de moto. Afin d'éviter toute erreur, tout débordement, tout dérapage, un fléchage et des contrôles de passage seront effectués tout au long du parcours de façon à ce qu'aucun concurrent n'emprunte au autre tracé", insistent Philippe Durand, président de la Ligue, et Philippe Leducq, président du club thibervillais, tous deux directeurs de course.



Cette croisière se déroulera en deux boucles autour de Vimoutiers. Le vendredi 11 mai: Vimoutiers, Brionne, Thiberville, Vimoutiers (170 km); le samedi 12: Vimoutiers, Gacé, Pierrefitte-en-Cinglais, Le mont de Cerisy-la Belle-Etoile (180 km). Avec quatre spéciales chaque jour.

Les précédentes éditions ont laissé d'excellentes impressions tant du côté des participants que du côté des publics rencontrés qui ont apprécié la courtoisie des pilotes, l'ambiance amicale qui règne tout le long du parcours et bien sûr l'animation apportée dans les villages (ravitaillments, petits-déjeuners, repas, etc.)

Une nouvelle fois ce devrait être une grande fête de la moto qui allie sport, plaisir et découverte touristique.

Une grande balade à travers la campagne normande

Location de la salle des Fêtes* (Tarifs au 01/01/2018)

Pour vos cérémonies, fêtes de famille, la commune dispose d'une salle.

* location cuisine 80€, vaisselle et électricité en sus.

	Habitant Thiberville	Hors commune
Repas particuliers	160 €	250€
Bals, Spectacles	210 €	270€
Vins d'honneur	70 €	100€
Bal privés	700 €	700 €
Thé dansant en semaine	300 €	300 €

Associations, Commerçants, pour vos manifestations ou publicité, merci de contacter le service Communication par mail :

mairie.thiberville@wanadoo.fr

Prochaine parution fin juillet 2018

Directeur de publication: Guy PARIS - rédaction et conception : Commission de Communication - Mairie de Thiberville - rue de Lisieux-27230 THIBERVILLE
Photos : Commission de la communication, Alain Morineau.

Tirage : 1300 exemplaires - Dépôt légal à parution - Imp. Sodimpal à Duclair.

Numéros d'urgence

- Samu 27 : 15 ou 112 (à partir d'un portable)
- Pompiers : 18 ou 112 (à partir d'un portable)
- Drogues Info Service : 0800. 231.313

- Gendarmerie : 17
- Centre Antipoison : 0825.812.822
- Sida Info Services : 0800.840.800

- Allô Enfance Maltraitée : 119
- SOS Amitié : 02 35 21 55 11
- Accueil Sans Abri : 0800.306.306/115

- Service de Garde - Pharmacie : 32.37